



Election des 12 membres du Conseil de Surveillance du FCPE "Schneider Actionnariat"

5 novembre 2024 à 9h au 26 novembre 2024 à 14h (vote électronique)

Le Fonds Commun de Placement Entreprise (FCPE) Schneider Actionnariat gère les parts en actions Schneider des salariés qui sont placées dans le Plan d'Épargne Groupe.

Le conseil de surveillance est composé de 24 membres :
12 désignés par la direction et 12 élus par les salariés porteurs de parts.

Le conseil de surveillance du FCPE Schneider Actionnariat

- Représente les intérêts des salariés dans ce fonds, contrôle sa gestion et fait un bilan annuel.
- Vote sur les résolutions présentées à l'Assemblée Générale (AG) des actionnaires chaque année et propose éventuellement ses propres résolutions.
- Saisit l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour interrogations, défend, fait valoir vos intérêts et invite le PDG à s'expliquer sur la gestion et/ou la stratégie de l'entreprise.
- Décide des transformations, des fusions, des scissions et des liquidations du Fonds.

**La voix des salariés électeurs est proportionnelle
au nombre de parts détenues dans le FCPE**

L'un des rôles importants des organisations syndicales est de se préoccuper de la bonne gestion de l'entreprise et des avoirs des salariés.

Des personnes mandatées ayant des fonctions centrales FO ou candidats libres ont décidé de se présenter sur la liste portée par FO pour mettre en commun leurs forces et leurs compétences au service des intérêts de tous les salariés portant des parts dans le FCPE.

Dans ce cadre, nous vous demandons de voter pour tous les candidats présentés par FO

BOESCH	Hervé	Angoulême	OUALI	Jamel	Carros
CHARTIER	Jonathan	Grenoble	LESAGE	Olivier	Beaumont Le Roger
DA CRUZ	Emmanuel	Dijon	GONON	Matthieu	Angoulême
DUMAIN	Bertrand	Beaumont Le Roger	LE GAL	Régis	Le Hive
DUPUY	Christophe	Commerce Le Hive	MEGRET	Franck	Grenoble

**Pour défendre vos intérêts au FCPE Schneider Actionnariat
Votez pour les 10 candidates et candidats ci-dessus**